

## ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CANADA

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada tenue au 383, rue Chabot à Québec, le 14 janvier 2020, de 18h41 à 19h15.

Sont présents : Mme Mélissa Allaire, parent  
Mme Amélie Bernard, parent  
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, professionnelle  
Mme Stéphanie Lavertu, enseignante  
Mme Mireille Laroche, parent  
Mme Jeanne Landry-Belleau, parent  
Mme Nathalie Ratté, Tech.-Resp. Service de garde  
M. Charles Fokou Mba, parent  
M. Martin Simard, enseignant  
M. Sébastien Leclerc, éducateur au service de garde  
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Sont absents : Aucun absent

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18h41, la présidente, Mme Mélissa Allaire déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

CE-19-20-11

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Ouverture de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale

Points de décisions :

- Adoption et suivis du procès-verbal du 24 septembre 2019
- Sorties éducatives et activité de Noël
- Principes d'encadrements des frais chargés aux parents (balises) - reporté
- Fermeture du service de garde pendant la relâche 2020
- Grille-matières 2020-2021
- Reddition de comptes sur les mesures dédiées
- Critères de sélection des directions d'école 2020-2021
- Amendements à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers

Points d'informations

- Mot du représentant au comité de parents
- Circulation autour de l'école
- Informations du service de garde
- Paniers bio
- Parole au public

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-12

**ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Leclerc, et résolu que le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019 soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 5 : retiré

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-13

**SORTIES ÉDUCATIVES ET ACTIVITÉ DE NOËL**

IL EST PROPOSÉ par Martin Simard, et résolu que les sorties éducatives et l'activité de Noël soient adoptées avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PRINCIPES D'ENCADREMENTS DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Point retiré

CE-19-20-14

**FERMETURE DU SERVICE DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE 2020**

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que la fermeture du service de garde pendant le relâche soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-15

**GRILLE-MATIÈRES 2020-2021**

CONSIDÉRANT les explications données par la direction;

**IL EST PROPOSÉ** par Jeanne Landry-Belleau, et résolu que la grille-matière proposée soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-16

**REDDITION DE COMPTES SUR LES MESURES DÉDIÉES 2019-2020**

Le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de La Capitale, telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

Le conseil d'établissement confirme qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Amélie Bernard, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-17

**CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE 2020-2021**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique* le conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école;

**CONSIDÉRANT** la présentation de la consultation effectuée par madame Marie-Eve D'Ascola;

**CONSIDÉRANT** les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Charles Fokou Mba, de donner l'avis du conseil d'établissement concernant les critères de sélection du directeur d'école, et ce, sous forme de lettre en mandatant Madame la directrice pour qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à monsieur Pierre Lapointe, directeur général, pour le 13 mars 2020 au plus tard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AMENDEMENTS À LA POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES USAGERS**

**CONSIDÉRANT** la présentation de la consultation effectuée par madame Marie-Eve D'Ascola;

**CONSIDÉRANT** les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mélissa Allaire, de donner l'avis favorable du conseil d'établissement concernant les amendements à la Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers, et ce, sous forme de lettre en mandatant Madame la directrice pour qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au secrétariat général de la commission scolaire, pour le 13 mars 2020 au plus tard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Amélie Bernard demeure sur le comité de parents, mais la direction informera les membres sur les points qui toucheront vraiment notre école. Alors, à ce moment un parent sera délégué pour se présenter afin de faire des représentations.

**CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE**

Présentation d'un mémoire à la ville de Québec par le conseil de quartier Vanier.

**INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE**

Aucune information.

**AUTRES SUJETS**

- **Paniers Bio** : \$306.00 est remis à l'école.

**PAROLE AU PUBLIC**

Aucune question et aucun public.

CE-19-20-19

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19h15, l'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Sébastien Leclerc, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mélissa Allaire  
PRÉSIDENTE DE SÉANCE

---

Marie-Eve D'Ascola  
DIRECTION